



Fiche d'information

Investir dans des infrastructures transformatrices en Ontario

Le Fonds ontarien pour la construction (FOC) joue un rôle essentiel dans la promotion du développement des infrastructures en Ontario en stimulant les investissements dans des projets prioritaires qui n'avanceraient pas autrement. À mesure que les collectivités ontariennes se développent, le besoin en infrastructures s'accroît, et il est nécessaire de les mettre en place plus rapidement. En recourant à des solutions de financement durables et innovantes et en s'associant à des capitaux externes, notamment des investisseurs institutionnels et des partenaires autochtones, le FOC ouvre la voie à la réalisation de projets d'infrastructure à fort impact.

Le FOC est un organisme indépendant dirigé par un conseil d'administration, régi par la *Loi de 2024 sur le Fonds ontarien pour la construction*. Dans son budget de 2025, le gouvernement de l'Ontario a augmenté l'enveloppe du FOC de 3 milliards à 8 milliards de dollars et a élargi le mandat du Fonds pour y inclure la supervision du Programme de financement pour les initiatives autochtones (PFIA), triplant ainsi le programme de garanties financières, qui passe de 1 milliard à 3 milliards de dollars.

Financement des communautés autochtones

Le mandat du FOC consiste notamment à promouvoir l'appropriation par les communautés autochtones et la réconciliation économique. Le PFIA offre des garanties financières qui réduisent les coûts d'emprunt et soutiennent les investissements autochtones dans des projets d'infrastructure générateurs de revenus dans les secteurs de l'énergie, de la mise en valeur des ressources et des minéraux critiques. Le FOC investit également dans des infrastructures à grande échelle pour des projets visant à améliorer le bien-être communautaire et économique des communautés autochtones.

Les six domaines d'investissement prioritaires du Fonds ontarien pour la construction sont les suivants:



Soins de
longue
durée



Logement
abordable
et logement
étudiant



Minéraux
critiques



Énergie



Transports



Infrastructures
municipales et
communautaires

Étapes clés du FOC

Le Fonds pour la construction de l'Ontario a agi avec rapidité et détermination pour investir dans des projets d'infrastructure à travers la province.

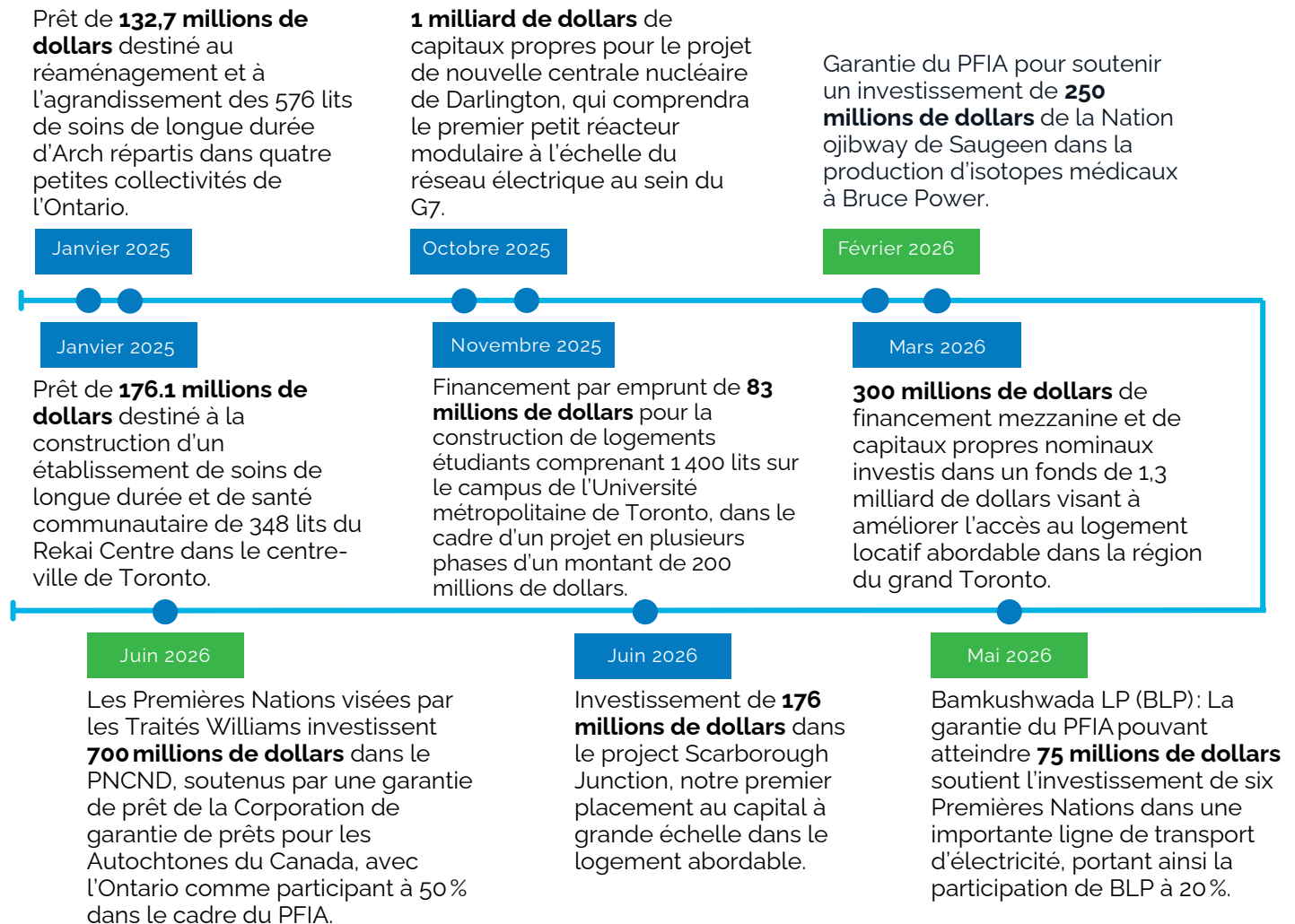
6 transactions

dans trois de ses six domaines prioritaires

1,9 milliard de dollars

de capitaux investis

Transactions FOC à ce jour:



Critères d'investissement

Le Fonds ontarien pour la construction investit dans des projets d'infrastructure générateurs de revenus en mettant l'accent sur l'avantage public, l'optimisation des ressources, la viabilité financière et la protection des contribuables contre les risques excessifs. Les projets doivent répondre aux critères d'investissement du FOC avant d'être pris en considération pour un financement.

Pour soumettre une proposition d'investissement, veuillez envoyer un courriel à project@buildingonfund.ca.

Pour faire une demande de garantie d'emprunt du PFIA, veuillez soumettre une candidature à iofp@buildingonfund.ca.